

L'Allemagne et l'Europe

Autor(en): **Abs, Hermann J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **37 (1957)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



ALLEMAGNE ET L'EUROPE

PAR HERMANN J. ABS

PRÉSIDENT DE LA SÜDDEUTSCHE BANK

Le cycle de conférences, organisé par la Chambre de commerce suisse en France sur « L'unification économique de l'Europe », s'est poursuivi le 14 décembre par un exposé de M. Hermann J. Abs, Président de la Süddeutsche Bank et Conseiller financier de M. le Chancelier Adenauer. Cette conférence fut présentée devant les membres de la Chambre Officielle de commerce franco-allemande et de la Chambre de commerce suisse en France, et devant une assistance particulièrement nombreuse, comprenant plusieurs personnalités du monde politique, diplomatique et des affaires, parmi lesquelles on remarquait entre autres la présence de M. René Mayer, Président de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, M. Wilfrid Baumgartner, Gouverneur de la Banque de France. Nous sommes très heureux du succès de ce cycle, et avons le plaisir de publier ici les lignes générales de l'exposé de M. Abs.

M. Abs ouvre son exposé par une question : quel est le but assigné aux efforts déployés pour réaliser le marché commun? Théoriquement ces efforts visent à développer le bien-être général, à consolider la paix sociale, à fortifier la solidarité politique, en somme, à fournir une contribution à l'évolution saine de la civilisation occidentale. Mais, en pratique, il se peut que ces efforts n'atteignent qu'imparfaitement le but invoqué.

Les économies nationales des divers pays européens présentent en effet de grandes divergences dans leurs structures économiques et sociales. Il est donc évident qu'il ne conviendrait pas de procéder à l'ouverture d'un marché commun sans prévoir une certaine période de transition. L'état d'équilibre auquel il faudra aboutir ne devra pas exclure une différenciation très poussée entre les pays adhérents. Lorsque des rajustements seront indiqués le critère adopté sera celui du niveau le plus élevé.

Les reconversions nécessaires doivent se faire dès l'ouverture du marché commun et au prix de maints efforts et sacrifices financiers, pour ne pas aboutir à une « union de misère ».

Il s'agit de fortifier l'Europe tout entière, et pour cela il faut aboutir au meilleur développement possible de l'économie de tous les pays adhérents. Ceci présuppose que les nations directement intéressées seront prêtes à s'aider elles-mêmes. A ce propos M. Abs cite un exemple tiré de la

pratique : si certains pays s'appêtent à entreprendre des réductions de la durée du travail, il faut qu'ils aient la certitude que d'autres pays cessent d'encourager artificiellement les exportations et procèdent à la rectification des taux de change qu'une évolution inflationniste est venue fausser. Mais comment le marché commun pourrait-il arriver à son plein épanouissement si la convertibilité des monnaies n'est pas instituée?

M. Abs estime qu'avant d'entreprendre le rajustement des taux de change il faut pouvoir assurer le maintien du nouvel équilibre et, le cas échéant, sa défense par les efforts conjoints des pays participants; or, le degré actuel de coordination internationale des politiques par les diverses nations en matières monétaire, financière, économique et sociale, est très insuffisant. Et M. Abs se demande si tous les pays adhérents ont la ferme volonté de s'opposer aux tendances inflationnistes et si pour certains d'entre eux la crainte du chômage n'est pas plus grande que celle de la stabilité financière.

Il ne semble pas que le rétablissement de l'équilibre des taux de change par la revalorisation des monnaies dont le pouvoir d'achat est resté relativement stable, permette de sortir des difficultés actuelles. Sans le rétablissement d'une stabilité durable dans les rapports entre les monnaies des divers pays, la revalorisation d'une monnaie relativement forte aurait un effet encore plus douteux que la dévaluation d'une monnaie relativement faible. Cela ne risquerait-il pas

d'affaiblir la résistance aux tendances inflationnistes et n'encouragerait-il pas ceux qui pensent que la détérioration graduelle du pouvoir d'achat d'une monnaie n'est pas, au fond, un malheur, puisque les pays qui ont su maintenir la stabilité de leur pouvoir d'achat ne tarderont pas à faire le nécessaire, de temps en temps, pour remédier au dérangement des rapports monétaires internationaux?

Puis M. Abs attire l'attention de ses auditeurs sur le fait que, dans le cas envisagé, la revalorisation n'est pas une mesure imposable à un seul pays; aucun état ne devrait envisager une revalorisation de sa monnaie sans en avoir examiné au préalable les répercussions et plus particulièrement dans ses relations avec la zone dollar.

M. Abs souligne alors que les excédents persistants dans la balance des paiements d'un pays — et c'est le cas pour la République fédérale allemande — ne sont pas toujours l'expression de conditions de prix ou de livraison plus favorables qu'ailleurs, mais peut-être l'expression de « terms of payment ». Ainsi, il ne faut pas surestimer la capacité de l'Allemagne. Dans le domaine de la productivité, les industries d'autres pays sont tout à fait à pied d'égalité avec son industrie. Même si les conditions diffèrent d'un pays à l'autre, un ordre monétaire stable, de même que la libre concurrence, ont partout et toujours un effet salutaire.

Dans la seconde partie de son exposé, M. Abs déclare que « pour ceux d'entre nous pour qui la formation d'une unité économique des Six n'est pas une fin en soi, mais seulement un moyen pour fortifier la solidarité de l'Europe libre et du monde occidental, pour relever le niveau de vie de tous les pays adhérents et pour réaliser progressivement la bonne entente à l'échelle mondiale, l'ouverture d'un marché commun des Six ne peut avoir de sens que si elle ne porte pas atteinte aux relations avec les pays tiers ». Si le marché commun des Six se protégeait contre le dehors en érigeant de hautes barrières douanières, les progrès réalisés seraient de courte durée et auraient de fâcheuses répercussions sur les plans économique, psychologique et politique.

La question a été posée de savoir s'il n'était pas plus raisonnable de concentrer les efforts sur la seule réalisation d'une zone de libre échange à laquelle participerait aussi la Grande-Bretagne, et de renoncer pour le moment à la réalisation globale du marché commun. M. Abs répond à cette question par la négative. Il faut que la coopération dans le domaine de la politique douanière soit complétée par la coordination des politiques monétaire, sociale et financière.

Dans la troisième partie de son exposé, l'orateur se penche ensuite sur les problèmes du financement des investissements. Il examine tout d'abord l'idée d'un plan Marshall européen en faveur des pays sous-développés européens et extra-européens et la nécessité pour ces pays de développer leur équipement dit « de base » : amélioration des terres agricoles, voies de transport en bon état, installation d'usines électriques, accès aux richesses du sol, construction d'écoles, de

logements et d'hôpitaux. La rentabilité de ces investissements est indirecte en ce sens qu'ils garantissent la rentabilité du développement futur de ces pays.

M. Abs estime que les équipements de base ne peuvent être financés à pleine concurrence par l'émission d'emprunts réguliers, car la capacité de rendement des marchés financiers européens risquerait d'être surestimée si toutes les ressources nécessaires leur étaient demandées. En effet les marchés financiers européens sont, pour la plupart, engagés par le financement d'investissements réguliers. La création d'un Fonds d'Investissement appelé à servir au financement des projets d'investissement qui ne sont pas réalisables avec les moyens financiers d'un état, ne ferait pas encore affluer des capitaux supplémentaires en quête d'investissement; il ne faudrait pas trop demander à ce Fonds pendant les premières années. L'essentiel, pour l'orateur, est de raffermir la confiance dans la sécurité juridique des pays à développer afin d'augmenter l'intérêt d'investir dans ces pays. D'après son expérience, M. Abs estime que la volonté d'investir est plus particulièrement paralysée par la crainte d'une dépréciation de la monnaie. Pour lui, c'est une erreur d'effectuer des investissements au moyen de fonds publics là où l'économie n'est pas assez disposée à le faire.

Ces réflexions sont valables pour les investissements en Afrique, à la condition qu'il ne soit pas fait de discrimination parmi les investisseurs étrangers de capitaux, en matière d'impôt par exemple. Dans le cas d'un marché commun qui engloberait aussi les pays d'outre-mer, des investissements communs seraient certainement envisagés par le recours aux moyens publics; la même réserve doit être faite sur ces fonds de source publique.

Pour terminer, M. Abs analyse le financement des exportations qui est le point névralgique des relations financières internationales. Les mesures étatiques d'encouragement des exportations sont malheureusement inévitables dans les pays où le cours de change est surévalué. Mais souvent ces mesures sont motivées par le désir de gagner de l'avance dans la concurrence avec les autres pays industriels. Or l'exagération dans l'octroi de crédits d'exportation à longs termes encourage des investissements sans rentabilité économique, pour conduire finalement à une charge entièrement inutile qui grève le contribuable des pays créditeurs. D'autre part, les autres pays n'hésitent pas à suivre le mauvais exemple donné et celui qui a lancé le mouvement perd sa position privilégiée.

M. Abs souligne à nouveau que pour pouvoir pratiquer une bonne politique douanière il faut que la politique des pays intéressés, en matière de commerce extérieur, soit à son tour européenne. Pour aboutir à une communauté durable de vues sur les principes des comportements économique et social, il est indispensable d'abord d'aboutir à une solidarité sur le plan politique. C'est le seul moyen, pour les Européens, de subsister entre les deux grandes puissances de l'ouest et de l'est.

A l'issue du cycle de conférences consacrées à l'unification économique de l'Europe, nous publierons une plaquette qui réunira les textes intégraux des exposés des sept orateurs et qui sera mise en souscription. Nous prions les personnes que ce projet intéresserait de nous le faire connaître, sans engagement aucun.